

# HCERES

Département des formations et des diplômes

Juin 2015

Depuis 5 ans, l'évaluation des écoles doctorales par le HCERES (Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, anciennement AERES) intègre dans ses comités un expert "jeune docteur", récemment diplômé et inséré en tant que jeune chercheur (ou autre profession de niveau équivalent) dans le secteur académique ou non académique.

Classiquement constitué de 4 à 5 membres, un comité d'évaluation assure l'expertise de deux à quatre écoles doctorales. Les frais de mission (transports et nuitées) sont pris en charge par le HCERES et les membres du comité perçoivent une indemnité d'expertise.

Pour en savoir plus sur les missions du HCERES : <http://www.hceres.fr/PRESENTATION/Missions>

Si vous êtes intéressé(e) pour assurer une mission de 2-3 jours au sein d'un des comités d'expertise dans le cadre de la campagne d'évaluation de la Vague B (2015-2016), vous pouvez adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae au plus tard le 15 octobre 2015 à cette adresse : [comite-ed@hceres.fr](mailto:comite-ed@hceres.fr)

Vos correspondants sont :

- Ludivine Fausel : responsable administrative du processus d'évaluation des écoles doctorales ;
- Pierrick Gandolfo : délégué scientifique coordinateur du processus d'évaluation des écoles doctorales.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.M. GEIB', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marc GEIB

Directeur du Département des formations et des diplômes